



DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

LES PETITES CABANES

SITES CONCERNES :

Cabane de Montholon - 8 rue Rochambeau - Paris 9
Cabane de Chantilly - 7 rue de Chantilly - Paris 9
Cabane de Saint Ambroise - 12 rue de la Folie-Méricourt - Paris 11
Cabane de Goncourt-Parmentier - 23 rue de la Pierre Levée - Paris 11
Cabane des Entrepreneurs - 10 rue Edmond Roger - Paris 15
Cabane du Square Violet - 6 rue de la Rosière - Paris 15
Cabane d'Asnières - 17 Avenue d'Argenteuil - Asnières-sur-Seine
Cabane du Vieux-Puteaux - 15 rue Saulnier - Puteaux
Cabane de Bois-Colombes - 2bis rue Jean Jaurès - Bois-Colombes
Cabane de Levallois - 16 rue de Bretagne - Levallois-Perret
Cabane de Marcel-Sembat - 99 rue Marcel Dassault - Boulogne-Billancourt
Cabane des Princes - 36 rue du Chateau - Boulogne-Billancourt
Cabane de Chantilly - 7 rue de Chantilly - Paris 9 - Salle de réunion/formation
Cabane des Entrepreneurs - 10 rue Edmond Roger - Paris 15 - Salle de réunion/formation
Travail à Distance

date de création initiale du DUERP : Octobre 2025

date de la présente version : 06/10/2025

mise à jour: Elise du Garreau et Pierre Begouën, co-gérant

SOMMAIRE

1 Définitions

2 Méthodologie

3 Evaluation et plan d'actions

Risques liés à l'ambiance lumineuse

Risques liés aux ambiances thermiques

Risques liés à l'ambiance sonore

Risques liés aux déplacements à l'extérieur de la crèche

Risques liés au travail sur écran

Risques liés à l'électricité

Risques liés aux équipements

Risque de chutes de hauteur

Risques de heurt, de chute d'objet, de trébuchement, de chute de plain pied

Risque d'incendie

Risques liés aux contacts avec les liquides biologiques

Risques liés à la manutention et aux postures

Risques liés aux produits chimiques

Risques psychosociaux

Risques liés au travail isolé

Risques liés aux escaliers

Risques liés à la Covid

DEFINITIONS ET SIGLES

Danger : Ce qui peut créer un dommage pour la santé

Situation dangereuse : Situation où le salarié est exposé au danger

Risque : Evènement lié à l'exposition au danger

EPI : Equipement de Protection Individuelle

EPC : Equipement de Protection Collective

QVT : Qualité de Vie au Travail

RT : Référent Technique et pédagogique de la structure

TMS : Troubles MusculoSquelettiques

Crèches concernées

TOUTES	Toutes les structures
P9 MON	Cabane de Montholon - 8 rue Rochambeau - Paris 9
P9 CHA	Cabane de Chantilly - 7 rue de Chantilly - Paris 9
P11 FM	Cabane de Saint Ambroise - 12 rue de la Folie-Méricourt - Paris 11
P11 GP	Cabane de Goncourt-Parmentier - 23 rue de la Pierre Levée - Paris 11
P15E	Cabane des Entrepreneurs - 10 rue Edmond Roger - Paris 15
P15R	Cabane du Square Violet - 6 rue de la Rosière - Paris 15
ASN	Cabane d'Asnières - 17 Avenue d'Argenteuil - Asnières-sur-Seine
PUT	Cabane du Vieux-Puteaux - 15 rue Saulnier - Puteaux
BC	Cabane de Bois-Colombes - 2bis rue Jean Jaurès - Bois-Colombes
LEV	Cabane de Levallois - 16 rue de Bretagne - Levallois-Perret
BOUL MS	Cabane de Marcel-Sembat - 99 rue Marcel Dassault - Boulogne-Billancourt
BOUL PRI	Cabane des Princes - 36 rue du Chateau - Boulogne-Billancourt
P9 SRF	Cabane de Chantilly - 7 rue de Chantilly - Paris 9 - Salle de réunion/formation
P15 SRF	Cabane des Entrepreneurs - 10 rue Edmond Roger - Paris 15 - Salle de réunion/formation
TàD	Travail à Distance

METHODOLOGIE

Pour chaque type de risques :

1. Identification des salariés exposés
2. Repérage des dangers et des situations dangereuses, en fonction des situations de travail
3. Estimation de la **fréquence d'exposition au danger** et de la **gravité des dommages** liés aux risques encourus
4. Calcul du **risque brut (RB)** = **fréquence d'exposition X gravité du dommage**

		gravité du dommage			
		Coefficient 2 Accident bénin sans arrêt de travail	Coefficient 4 Accident / maladie entrant un arrêt de travail	Coefficient 8 Accident / maladie entrant des séquelles	Coefficient 16 Accident / maladie pouvant être mortel
fréquence d'exposition	Coefficient 2 au moins 1 / an	4	8	16	32
	Coefficient 4 au moins 1 / mois	8	16	32	64
	Coefficient 8 au moins 1 / semaine	16	32	64	128
	Coefficient 16 au moins 1 / jour	32	64	128	256

5. Cotation des **facteurs d'atténuation (FA)** = mesures existantes pour réduire le risque brut

mesures existantes	FA
Si aucune mesure n'existe	1
Instructions : signalisation, formation, consignes et/ou mesures orales...	2
EPI : lunettes de protection, masque, chaussures de sécurité...	4
EPC : Mise en place de garde-corps, insonorisation du local, ventilation, revêtements de sol antidérapants...	8
<u>Prévention intrinsèque :</u> Mesures supprimant ou diminuant le danger ou l'exposition : Remplacer un produit chimique dangereux par un produit moins dangereux...	16

Si plusieurs mesures sont prises, c'est celle dont le FA est le plus haut qui est prise en compte

6. Calcul du **risque résiduel (RR)** = **risque brut (RB) / facteur d'atténuation (FA)**

		facteur d'atténuation				
		16	8	4	2	1*
risque brut	4	0,25	0,5	1	2	4
	8	0,5	1	2	4	8
	16	1	2	4	8	16
	32	2	4	8	16	32
	64	4	8	16	32	64
	128	8	16	32	64	128
	256	16	32	64	128	256

*Si aucune mesure n'existe pour réduire le risque brut, alors risque brut = risque résiduel

7. Priorisation des actions à mettre en place

Priorité 1 : Mettre en œuvre de façon urgente des mesures de réduction ou de suppression du RR
Priorité 2 : Rechercher et mettre en œuvre des mesures de réduction du RR.
Priorité 3 : Améliorer les mesures de réduction du RR
Priorité 4 : Veiller à ce que les situations de travail ne se dégradent pas

Si non conformité réglementaire → priorité 1

8. Définition d'un plan d'actions et/ou papripact, qui tient compte de la priorisation des risques
Les actions vont correspondre à un facteur d'atténuation et un nouveau risque résiduel pourra être calculé.

9. Mise à jour annuelle, en reprenant les étapes 2 à 8.
L'objectif est que les risques résiduels diminuent au fur et à mesure du temps.

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES A L'AMBIANCE LUMINEUSE

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation					Plan d'actions			
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
travail dans un local dépourvu de lumière naturelle	travail dans la cuisine	<u>Concernées :</u> P9 MON ; P9 CHA ; P11FM ; P11GP ; P15E ; P15R ; PUT ; LEV ; BC ; ASN <u>Non-Concernées :</u> BOUL MS ; BOUL PRI	inconfort visuel	0	2	0	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'éclairage artificiel qualitatif • temps de travail en cuisine limité dans le temps 	16	0			
	travail dans la buanderie	<u>Concernées :</u> P9 MON ; P9 CHA ; P11FM ; P11GP ; P15E ; P15R ; PUT ; LEV ; BC ; ASN ; BOUL MS <u>Non-Concernées :</u> BOUL PRI		0	2	0	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'éclairage artificiel qualitatif • temps de travail en buanderie limité dans le temps • possibilité de plier le linge ailleurs que dans la buanderie 	16	0			
	travail dans le bureau <i>POUR LE RT</i>	<u>Concernées :</u> P9 MON ; P15E ; P15R ; BOUL MS <u>Non-Concernées :</u> BOUL PRI ; P11 FM ; P11 GP ; ASN ; BC ; P9 CHA ; PUT ; LEV		0	2	0	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'éclairage artificiel qualitatif • temps de travail au bureau limité dans le temps 	8	0			
	travail dans la salle de formation	<u>Concernées :</u> P15 SRF <u>Non-Concernées :</u> P9 SRF		0	2	0	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'éclairage artificiel qualitatif • temps de travail au bureau limité dans le temps 	8	0			

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES AUX AMBIANCES THERMIQUES

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation						Plan d'actions			
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes		Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
travail à la chaleur	travail dans l'ensemble des locaux pendant des périodes de fortes chaleurs	TOUTES	divers, allant de la fatigue à la déshydratation, en passant par le coup de chaleur	2	4	8	<ul style="list-style-type: none"> • accès à l'eau • possibilité d'adapter sa tenue de travail • ventilateur ou climatiseur mis en place sur demande, au moins dans la salle de vie des enfants • possibilité de descendre le rideau métallique en façade (en partie) • adapter l'organisation pour efforts physiques intenses (ménage...) aux horaires les plus frais, notamment le matin • Portez des vêtements légers qui permettent l'évaporation de la sueur (ex : vêtements de coton), amples, et de couleur claire si le travail est à l'extérieur • aménager l'organisation des pauses sur l'amplitude si possible pour les enfants (ex : faire 2 pauses de 30mn au lieu de 1h) 		16	0,5			
	travail dans la cuisine	TOUTES		8	4	32	<ul style="list-style-type: none"> • accès à l'eau • roulement possible pour les salariés, d'un jour à l'autre 		16	2			
	travail dans la buanderie	TOUTES		8	4	32	<ul style="list-style-type: none"> • accès à l'eau • roulement possible pour les salariés, d'une tâche à l'autre • possibilité de plier le linge ailleurs que dans la buanderie 		16	2			
travail dans une ambiance thermique froide	travail dans l'ensemble des locaux pendant des périodes de grand froid	TOUTES	divers, allant jusqu'à l'hypothermie	2	2	4	<ul style="list-style-type: none"> • possibilité d'adapter sa tenue de travail • radiateurs aux endroits stratégiques 		16	0,25			

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES A L'AMBIANCE SONORE

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation					Plan d'actions			
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
ambiance bruyante	travail avec les enfants de moins de 3 ans	TOUTES	de la fatigue à la surdité perturbation de la QVT	8	4	32	*mise en place de moments d'attention silencieux (lecture) *sorties *choix du matériel pédagogique ayant un bas niveau sonore *réflexion autour de la posture professionnelle (position dans l'espace, ne pas hausser la voix...) *réflexion autour de l'attention portée aux enfants *réflexion autour de l'organisation de la journée	16	2			
	travail dans la buanderie	TOUTES		16	4	64	*roulement possible pour les salariés, d'une tâche à l'autre *possibilité de plier le linge ailleurs que dans la buanderie	16	4			

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES AUX DEPLACEMENTS A L'EXTERIEUR DE LA CRECHE

salariés exposés : RT de 2 structures et coordinatrice

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation					Plan d'actions			
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
trébuchement et chute de plain pied	glissade, trébuchement, lors des déplacements à pied ou en transport en commun	TOUTES	de blessure bénigne à tramatisme grave, voire mortel	8	16	128	• limitation du nombre de déplacements • prévision d'un temps de trajet suffisant pour éviter la précipitation	16	8	• sensibiliser les salariés au port de chaussures plates et adaptées à la marche		

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES AU TRAVAIL SUR ECRAN

salariés exposés : RT et coordinatrice

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation					Plan d'actions			
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
mauvaises conditions de travail	travail sur écran	TOUTES	fatigue visuelle, TMS, risques psychosociaux	8	4	32	<ul style="list-style-type: none"> *alternance avec autres tâches *fauteuil avec hauteur d'assise réglable *écran PC portable mat *suivi par la médecine de prévention et vérification de la vue 	16	2	<ul style="list-style-type: none"> *vérifier l'aménagement du poste de travail : confort du fauteuil, réglages, hauteur du bureau *interroger le salarié sur son confort pendant le travail sur écran *sensibiliser le salarié à la posture à adopter pour le travail sur écran 		

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES A L'ELECTRICITE

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation						Plan d'actions		
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
accident lié au courant électrique	utilisation et entretien des appareils électriques	TOUTES	de la brûlure au décès	16	16	256	<ul style="list-style-type: none"> *installation électrique aux normes et vérifiée annuellement *appareils électriques récents et aux normes *protocole entretien de l'électroménager qui rappelle de débrancher les appareils avant entretien *salariés formés aux gestes de premiers secours et notamment en cas d'accident électrique 	16	16	<ul style="list-style-type: none"> *sensibiliser le personnel à signaler tout appareil qui présenterait un dysfonctionnement *former les nouveaux salariés aux gestes d'urgence et notamment la conduite à tenir en cas d'accident électrique *renouveler la formation des salariés aux gestes d'urgence et notamment la conduite à tenir en cas d'accident électrique 	<ul style="list-style-type: none"> *sensibilisation avant prochaine évaluation 2026 *formation des nouveaux et anciens salariés avant prochaine évaluation 2026 	
	intervention au niveau du tableau électrique	TOUTES		2	16	32	<ul style="list-style-type: none"> *installation électrique aux normes et vérifiée annuellement 	16	2	<ul style="list-style-type: none"> *former les salariés aux interventions au niveau du tableau électrique (disjoncteur) *former les nouveaux salariés aux gestes d'urgence et notamment la conduite à tenir en cas d'accident électrique *renouveler la formation des salariés aux gestes d'urgence et notamment la conduite à tenir en cas d'accident électrique 	<ul style="list-style-type: none"> *sensibilisation avant prochaine évaluation 2026 *formation des nouveaux et anciens salariés avant prochaine évaluation 2026 	

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES AUX EQUIPEMENTS

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation						Plan d'actions		
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
accidents liés à l'utilisation des équipements	utilisation et entretien des appareils électriques	TOUTES								voir risque lié à l'électricité		
	Utilisation des Chauffes-Biberons	TOUTES	brûlure	16	4	64	*accès à des maniques pour la manipulation des biberons	4	16	*vérifier la présence, l'état et l'efficacité des maniques • former les nouveaux salariés aux gestes de premiers secours et notamment en cas de brûlure • renouveler la formation des salariés aux gestes de premiers secours et notamment en cas de brûlure	*vérifications avant prochaine évaluation 2026 • formation des nouveaux et anciens salariés avant prochaine évaluation 2026	
	utilisation du four	TOUTES	brûlure	16	4	64	*accès à des maniques pour la manipulation des plats • salariés formés aux gestes de premiers secours et notamment en cas de brûlure	4	16	*vérifier la présence, l'état et l'efficacité des maniques • former les nouveaux salariés aux gestes de premiers secours et notamment en cas de brûlure • renouveler la formation des salariés aux gestes de premiers secours et notamment en cas de brûlure	*vérifications avant prochaine évaluation 2026 • formation des nouveaux et anciens salariés avant prochaine évaluation 2026	

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUE DE CHUTE DE HAUTEUR

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation					Plan d'actions				
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation	
chute de hauteur	utilisation d'un escabeau	TOUTES	de blessure bénigne à tramatisme grave, voire mortel	4	16	64	<ul style="list-style-type: none"> *utilisation de l'aspirateur pour retirer les toiles d'araignées *accès à un escabeau en bon état, équipé de patins antidérapants *obligation de porter des chaussures plates 	8	8	<ul style="list-style-type: none"> *vérifier la présence et l'état de l'escabeau 	*vérifications avant prochaine évaluation 2026		

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES DE HEURT, DE CHUTE D'OBJET, DE TREBUCHEMENT, DE CHUTE DE PLAIN PIED

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation						Plan d'actions		
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
heurt à la tête	heurt à la tête dans un élément fixé au mur	TOUTES	de blessure bénigne à tramatisme grave, voire mortel	16	16	256	•réflexion lors de l'aménagement des locaux •éclairage suffisant	16	16	•protéger les coins de meuble si possible •désencombrer l'espace si besoin	avant prochaine évaluation 2026	
	heurt à la tête suite à la chute d'un objet ou d'une étagère de rangement	TOUTES		16	16	256		1	256	•fixer les étagères au mur •revoir le rangement sur les étagères et placards pour stocker les éléments les plus légers au dessus, et les plus lourds en dessous •désencombrer et ranger les espaces de stockage, de sorte à atteindre facilement les étagères	avant prochaine évaluation 2026	
chute de plain pied	glissade sur sol mouillé	TOUTES		16	16	256	•obligation de porter des chaussures plates •éclairage suffisant •équipe réduite et connaissance de l'organisation permettent de savoir à quel moment le sol a été lavé •majorité des sols lavés lorsque 1 ou 2 salariés seulement sont présents	16	16	•acquérir et utiliser des panneaux de sensibilisation "attention sol mouillé" •rappel sur l'obligation de chaussures plates •sensibilisation sur le port de chaussures adaptées	avant prochaine évaluation 2026	
trébuchement et chute de plain pied	trébuchement dans un élément présent au sol (jeu, tapis de sol...) ou dans un enfant	TOUTES		16	16	256	•obligation de porter des chaussures plates •choix du coloris du revêtement de sol permet contraste avec matériel pédagogique •sols non encombrés (autre que matériel pédagogique) •portes vitrées	16	16	•rappel sur l'obligation de chaussures plates •sensibilisation sur le port de chaussures adaptées	avant prochaine évaluation 2026	

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUE D'INCENDIE

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation						Plan d'actions		
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
incendie	incendie lié à l'installation électrique	TOUTES	de la brûlure au décès	2	16	32	<ul style="list-style-type: none"> • installation électrique aux normes et vérifiée annuellement • extincteurs placés stratégiquement • vérification annuelle des moyens de lutte contre l'incendie • formation des salariés à la conduite à tenir en cas d'incendie • protocole d'évacuation en cas d'incendie • issue de secours connue des salariés et désencombrée • obligation de réaliser 2 exercices d'évacuation incendie par an 	16	2	<ul style="list-style-type: none"> • former les nouveaux salariés à la conduite à tenir en cas d'incendie • renouveler la formation des salariés à la conduite à tenir en cas d'incendie 	<ul style="list-style-type: none"> • formation avant prochaine évaluation 2026 • formation des nouveaux et anciens salariés avant prochaine évaluation 2026 	
	incendie lié à la surchauffe d'un appareil électrique	TOUTES		2	16	32	<ul style="list-style-type: none"> idem incendie lié à l'installation électrique + • portes la cuisine et de la buanderie = portes coupe-feu • sensibilisation à la fermeture constante des portes coupe-feu • sensibilisation et affichage des consignes d'utilisation du sèche linge 	16	2	<ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser le personnel à signaler tout appareil qui présenterait un dysfonctionnement • former les nouveaux salariés à la conduite à tenir en cas d'incendie • renouveler la formation des salariés à la conduite à tenir en cas d'incendie 	<ul style="list-style-type: none"> • formation avant prochaine évaluation 2026 • formation des nouveaux et anciens salariés avant prochaine évaluation 2026 	
	incendie lié au système de chauffage	TOUTES		2	16	32	<ul style="list-style-type: none"> idem incendie lié à l'installation électrique + • mention sur les radiateurs "ne pas couvrir" 	16	2	<ul style="list-style-type: none"> • former les nouveaux salariés à la conduite à tenir en cas d'incendie • renouveler la formation des salariés à la conduite à tenir en cas d'incendie 	<ul style="list-style-type: none"> • formation des nouveaux et anciens salariés avant prochaine évaluation 2026 	

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES AUX CONTACTS AVEC LES LIQUIDES BIOLOGIQUES (urine, selles, sang, salive...)

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation					Plan d'actions			
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
virus et bactéries présents dans les liquides biologiques	contacts étroits avec les enfants, en permanence	TOUTES	divers, selon les bactéries ou virus auxquels le salarié a été exposé	16	4	64	<ul style="list-style-type: none"> *suivi par la médecine de prévention avec notamment vérification du statut vaccinal *possibilité de porter une tenue réservée au travail, entretenu à la crèche *possibilité de porter un masque si souhaité *sensibilisation au lavage fréquent des mains + protocole + affichage *poste de lavage de mains équipé (savon + essuie-mains)aux endroits stratégiques *possibilité de se laver les mains aussi souvent que nécessaire *accès à du gel hydro alcoolique si lavage des mains impossible *vérification du statut vaccinal des enfants (vaccinations obligatoires) *protocoles médicaux et éviction des enfants selon pathologie *sensibilisation aération des locaux *VMC efficace 	8	8			
virus et bactéries présents dans les liquides biologiques	soins aux enfants	TOUTES	divers, selon les bactéries ou virus auxquels le salarié a été exposé	16	4	64	<ul style="list-style-type: none"> idem contacts étroits + *accès à des gants à UU pour les soins et les changes *accès à du matériel à UU si besoin (gants de toilette jetables, etc..) 	8	8			
	entretien, désinfection des locaux et du matériel	TOUTES		16	4	64	<ul style="list-style-type: none"> idem contacts étroits + *accès à des gants à UU pour l'entretien, désinfection des locaux 	8	8			
	salariée enceinte	TOUTES		16	8	128	<ul style="list-style-type: none"> idem contacts étroits + *suivi spécifique par la médecine de prévention dans le cadre de la grossesse 	8	16			

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES A LA MANUTENTION ET A LA POSTURE

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation						Plan d'actions		
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation	
port de charge	portage des enfants	mal de dos, TMS	16	8	128	•escaliers pour que les enfants qui en sont capables montent sur le plan de change •lits bas pour que les enfants qui en sont capables aillent se coucher •lits hauts pour coucher les petits	16	8	•sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques	•sensibilisation bonnes pratiques à plus long terme		
	port ou déplacement du mobilier et du matériel pour l'entretien des locaux		16	8	128	•répartition des tâches entre les salariés •possibilité d'entraide entre les salariés •choix du matériel et mobilier (critère de poids et de maniabilité) •lits hauts équipés de roulettes •choix du matériel de lavage des sols qui peut passer sous les meubles •choix d'une nouvelle technique de lavage des sols (2021)	16	8	•sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques •poursuivre la formation des salariés à la technique de lavage des sols	•sensibilisation bonnes pratiques à plus long terme •poursuite formation technique lavage des sols avant prochaine évaluation 2026		
	port du matériel (couches, eau...)		16	8	128	•possibilité de décarçonner pour porter les paquets 1 à 1 •suppression eau du robinet pour préparer les biberons (2021)	16	8	•sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques •revoir le rangement sur les étagères et placards pour stocker les éléments selon les recommandations* •réfléchir à l'emplacement des zones de stockage pour éviter de déplacer les charges à plusieurs reprises •réfléchir à l'emplacement des zones de stockage pour qu'elles soient à proximité des zones de travail	•sensibilisation bonnes pratiques à plus long terme •réflexion sur le rangement et le stockage avant avant prochaine évaluation 2026		

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation						Plan d'actions		
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
port de charge	port du matériel nécessaire à l'exercice de la fonction et d'éventuels matériels lors des déplacements à pied ou en transport en commun <i>POUR LA COORDINATRICE</i>	TOUTES	mal de dos, TMS	8	4	32	*choix du matériel informatique et des fournitures du bureau (critère de poids et d'encombrement)	16	2	*sensibiliser le salarié à l'utilisation d'un sac à dos adapté •limiter la quantité et la fréquence de transport de matériel	avant prochaine évaluation 2026	
gestes répétitifs	gestes liés aux repas et soins des enfants	TOUTES		16	8	128	*répartition des tâches entre les salariés	16	8	*sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques •réfléchir à l'organisation du plan de change •réfléchir à l'organisation du temps de repas, de l'espace repas	*sensibilisation bonnes pratiques à plus long terme •réflexion sur le temps et l'espace repas dans le même temps que travail sur projet établissement	
mauvaises postures	station assise au sol	TOUTES		16	8	128	*accès à du matériel pour permettre une position confortable	8	16	*sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques •réfléchir à l'acquisition d'au moins 1 siège assise au sol	*sensibilisation bonnes pratiques à plus long terme •réflexion sur siège assise au sol avant la prochaine évaluation 2026	
	pour ramasser les objets au sol	TOUTES		16	8	128	*choix des jeux et jouets (plus volumineux et moins nombreux)	16	8	*sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques	*sensibilisation bonnes pratiques à plus long terme	
	pour coucher les enfants dans les lits hauts	TOUTES		16	8	128	*lits hauts équipés de barrières qui se mobilisent d'une seule main •anticipation : turbulette déjà prête et ouverte sur le matelas	8	16	*sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques	*sensibilisation bonnes pratiques à plus long terme	

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation						Plan d'actions		
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
mauvaises postures	pour donner les repas (assis avec les enfants, ou pour donner un repas dans les bras)	TOUTES	mal de dos, TMS	16	8	128	*accès à du matériel pour permettre une position confortable (tapis, coussin, coussin d'allaitement...) pour donner les repas dans les bras *mise à disposition d'un tabouret bas à roulettes pour les repas à table	8	16	*sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques *réfléchir à l'organisation du temps de repas, de l'espace repas *réfléchir à l'acquisition d'un fauteuil pour donner les repas dans les bras *réflexion sur le temps et l'espace repas dans le même temps que travail sur projet établissement *réflexion sur fauteuil avant la prochaine évaluation 2026		
mauvaises postures	pour aider les enfants à se laver les mains pour animer les activités sur table	TOUTES	mal de dos, TMS	16	8	128	*mise à disposition d'un tabouret bas à roulettes	8	16	*sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques	*sensibilisation bonnes pratiques à plus long terme	
mauvaises postures	pour l'utilisation du lave-linge et seche-linge pour animer les activités sur table	TOUTES	mal de dos, TMS	5	8	40	*mise à disposition de sac à linge sale pour faciliter le remplissage des machines	8	5	*sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques	*sensibilisation bonnes pratiques à plus long terme	

* prévoir les zones de stockage et de rangement situées entre le niveau des genoux et des épaules : les charges lourdes sont rangées entre la mi-cuisse et l'épaule, les charges légères sont rangées entre la mi-cuisse et le genou.

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES AUX PRODUITS CHIMIQUES

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation					Plan d'actions			
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
contact avec des produits chimiques (produits d'entretien)	entretien, désinfection des locaux	TOUTES	de l'irritation cutanée à l'arrêt respiratoire	16	16	256	<ul style="list-style-type: none"> • limitation du nombre de produits d'entretien • choix des produits d'entretien (moins dangereux ou agressifs) • sensibilisation à l'aération des locaux pendant l'entretien, désinfection des locaux • VMC efficace • protocole entretien, désinfection des locaux affiché dans tous les locaux • affichage consignes d'utilisation des produits • sensibilisation, formation à l'usage des EPI • accès à des gants et à des lunettes de protection • pas de transvasement des produits dans un autre contenant • mise à disposition des fiches techniques des produits en version papier dans un classeur dans le bureau • mise à disposition des fiches de données de sécurité en version numérique sur le Drive partagé 	16	16	<ul style="list-style-type: none"> • poursuivre la sensibilisation, formation des salariés à l'utilisation des produits d'entretien • poursuivre la sensibilisation, formation des salariés à l'utilisation des EPI 	avant prochaine évaluation 2026	

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation						Plan d'actions		
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
aggression verbale ou physique	conflit avec parents	TOUTES	stress, perturbation de la QVT, blessure	16	4	64	<ul style="list-style-type: none"> *soutien de la coordinatrice et des gestionnaires dans la gestion des relations avec les parents *règlement de fonctionnement qui définit les règles de vie à la crèche, signé par les parents et à disposition des salariés pour s'y référer *séances d'analyse des pratiques professionnelles 	2	32	<ul style="list-style-type: none"> *sensibiliser/poursuivre la sensibilisation des salariés à la conduite à tenir en cas de litige avec un parent *recenser les sujets à l'origine des incidents pour y travailler 		
	conflit avec les autres salariés <i>POUR LE RT</i>	TOUTES		16	4	64	<ul style="list-style-type: none"> *soutien de la coordinatrice et des gestionnaires dans la gestion des relations avec les salariés *règlement intérieur qui définit les droits et devoirs des salariés, à disposition des salariés et du RT *séances d'analyse des pratiques professionnelles *séances de coaching par une intervenant extérieur 	2	32	<ul style="list-style-type: none"> *sensibiliser/poursuivre la sensibilisation des RT à la conduite à tenir en cas de litige avec un salarié 		
temps de travail allongé ou charge de travail alourdie	absence d'un salarié	TOUTES	perturbation de la QVT, fatigue, épuisement professionnel	4	4	16	<ul style="list-style-type: none"> *diminution des tâches à réaliser et nouvelle répartition des tâches *anticipation : planning à 3 déjà connu *pas de congé ou d'absence autorisée en dehors des périodes de fermeture *soutien sur le terrain du RT si présent et disponible 	2	8			

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation						Plan d'actions		
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
charge mentale	fonction de responsable de structure et de manager <i>POUR LE RT</i>	TOUTES	stress, perturbation de la QVT, fatigue, épuisement professionnel	16	4	64	*soutien de la coordinatrice et des gestionnaires dans la fonction *suivi individuel et hebdomadaire par la coordinatrice *séances d'analyse des pratiques professionnelles *séances de coaching par une intervenant extérieure	2	32	*sensibiliser/poursuivre la sensibilisation des RT à la conduite à tenir en cas de litige avec un salarié		
	fonction de coordinatrice et de manager <i>POUR LA COORDINATRICE</i>	TOUTES	stress, perturbation de la QVT, fatigue, épuisement professionnel	16	4	64	*soutien des gestionnaires dans la fonction	2	32			
Harcèlement	Moral	TOUTES	stress, perturbation de la QVT, fatigue, épuisement professionnel	16	4	64	*soutien de la coordinatrice et des gestionnaires dans la fonction *suivi individuel et hebdomadaire par la coordinatrice *séances d'analyse des pratiques professionnelles *séances de coaching par une intervenant extérieure	2	32	*sensibiliser/poursuivre la sensibilisation des RT à la conduite à tenir en cas de litige avec un salarié		
	Sexuel	TOUTES	stress, perturbation de la QVT, fatigue, épuisement professionnel	4	4	16	*soutien des gestionnaires dans la fonction	2	8			

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES AU TRAVAIL ISOLE

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation					Plan d'actions			
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
situation de travail isolé : être ni vu ni entendu	le matin : temps de travail isolé avant arrivée d'un autre salarié	TOUTES	divers, jusqu'au décès si non assistance en cas d'urgence	8	16	128	*temps limité à 30 min avant arrivé du second salarié *téléphone de la structure à disposition pour appel aux secours si possible	2	64	<ul style="list-style-type: none"> •acter la consigne de ne pas laisser un salarié seul plus de 30 min •mettre à disposition un téléphone portable que le salarié peut porter sur lui le temps où il est seul •installer une application qui détecte les chutes, la perte de verticalité, ou l'immobilité 	avant prochaine évaluation 2026	
	le soir : temps de travail isolé après départ de l'autre salarié	TOUTES					*temps limité à 30 min après départ de l'autre salarié *téléphone de la structure à disposition pour appel aux secours si possible					

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES AUX ESCALIERS

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation						Plan d'actions			
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation	
chute dans les escaliers		<u>Concernées :</u> P9 MON ; P9 CHA ; P15E ; LEV ; ASN ; BOUL MS ; BOUL PRI ; P9 SRF ; P15 SRF <u>Non-Concernées :</u> BC ; P11FM ; P11GP ; P15R ; PUT	de blessure bénigne à tramatisme grave, voire mortel	16	16	256	<ul style="list-style-type: none"> • rampe d'escaliers • nez de marche antidérapants • éclairage automatique par détecteur de mouvements • affiche sensibilisation • obligation de porter des chaussures plates • escaliers non encombrés 	8	32	<ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser les salariés à signaler les anomalies dans les escaliers (lumière, rampe, nez de marche) • sensibiliser les salariés au port de charge (privilégier plusieurs trajets avec charges peu encombrantes) • acquérir un second chariot de ménage pour éviter de porter l'unique chariot dans les escaliers 	<ul style="list-style-type: none"> • sensibilisation aux bonnes pratiques à plus long terme • acquisition second chariot de ménage avant prochaine évaluation 2026 		
heurt à la tête au niveau du plafond des escaliers	utilisation des escaliers	<u>Concernées :</u> P9 MON ; P9 CHA ; P15E ; LEV ; ASN ; BOUL MS ; BOUL PRI ; P9 SRF ; P15 SRF <u>Non-Concernées :</u> BC ; P11FM ; P11GP ; P15R ; PUT	de blessure bénigne à tramatisme grave, voire mortel	16	16	256	<ul style="list-style-type: none"> • éclairage automatique par détecteur de mouvements • affiche "attention" 	8	32	<ul style="list-style-type: none"> • ajouter une bande dont la couleur est contrastée par rapport à la teinte du plafond • sensibiliser les salariés au port de charge (privilégier plusieurs trajets avec charges peu encombrantes) 	<ul style="list-style-type: none"> • ajout bande avant prochaine évaluation 2026 si nécessaire • sensibilisation aux bonnes pratiques à plus long terme 		

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES AUX ESPACES EXTERIEURS

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation					Plan d'actions			
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
chute de la Terrasse du 1er étage	ne pas se pencher	<u>Concernées :</u> BOUL PRI <u>Non-Concernées :</u> P9 MON ; P9 CHA ; P15E ; LEV ; ASN ; BOUL MS ; BC ; P11FM ; P11GP ; P15R ; PUT ; P9 SRF ; P15 SRF	de blessure bénigne à tramatisme grave, voire mortel	4	16	64	<ul style="list-style-type: none"> • rambarde • garde corps 	8	8	<ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser les salariés à ne pas se pencher 		
chute de plain pied	glissade sur sol mouillé	<u>Concernées :</u> BOUL PRI <u>Non-Concernées :</u> P9 MON ; P9 CHA ; P15E ; LEV ; ASN ; BOUL MS ; BC ; P11FM ; P11GP ; P15R ; PUT ; P9 SRF ; P15 SRF	de blessure bénigne à tramatisme grave, voire mortel	16	16	256	<ul style="list-style-type: none"> • obligation de porter des chaussures adaptées à l'extérieur • vérification de la météo 	16	16	<ul style="list-style-type: none"> • sensibilisation sur le port de chaussures adaptées 	avant prochaine évaluation 2026	
travail dans une ambiance thermique froide	travail dans l'ensemble des espaces extérieurs des périodes de grand froid	<u>Concernées :</u> BOUL PRI <u>Non-Concernées :</u> P9 MON ; P9 CHA ; P15E ; LEV ; ASN ; BOUL MS ; BC ; P11FM ; P11GP ; P15R ; PUT ; P9 SRF ; P15 SRF	divers, allant jusqu'à l'hypothermie	2	2	4	<ul style="list-style-type: none"> • possibilité d'adapter sa tenue de travail 	16	0,25			
travail dans une ambiance thermique chaude	travail dans l'ensemble des espaces extérieurs des périodes de grande chaleur	<u>Concernées :</u> BOUL PRI <u>Non-Concernées :</u> P9 MON ; P9 CHA ; P15E ; LEV ; ASN ; BOUL MS ; BC ; P11FM ; P11GP ; P15R ; PUT ; P9 SRF ; P15 SRF	"• accès à l'eau • roulement possible pour les salariés, d'un jour à l'autre"	2	2	4	<ul style="list-style-type: none"> • possibilité d'adapter sa tenue de travail 	16	0,25			

EVALUATION ET PLAN D'ACTIONS

RISQUES LIES A LA COVID 19

salariés exposés : tous

Repérage des dangers et identification des risques				Estimation et priorisation					Plan d'actions			
Dangers identifiés	Caractérisation des situations dangereuses	Structures concernées	Risques	Fréquence d'exposition	Gravité du dommage	Risque brut	Mesures de prévention existantes	Facteur d'atténuation	Risque résiduel	Actions d'amélioration envisagées	Date prévisionnelle	Date de réalisation
virus très contagieux	contact avec les collègues, les enfants et leur famille	TOUTES	de contagion	16	16	256	<ul style="list-style-type: none"> • respect des recommandations nationales • règles d'hygiène des mains déjà en place avant Covid • gel hydro alcoolique à disposition des salariés déjà avant Covid • port du masque obligatoire ou à l'initiative du salarié, selon les recommandations nationales et les consignes de l'entreprise • masques fournis par l'entreprise • port du masque obligatoire pour les familles à l'initiative de l'entreprise ou selon les recommandations nationales • affichage des consignes • aménagement des lieux, pour repas pris seul 	16	16			